



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE POUR L'ANNEE 2022

REVENUS

Taxes	419 586 \$
Revenus source locale	161 730 \$
Revenus transferts	373 682 \$

DÉPENSES

Administration générale	231 645 \$
Sécurité public	76 370 \$
Transport routier	244 972 \$
Hygiène du milieu	98 200 \$
Urbanisme, développement	49 100 \$
Loisirs et culture	46 259 \$
Financement	208 452 \$

Total : 954 998 \$

954 998 \$

Ce budget pour l'année 2022 a été adopté à la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 13 décembre 2021 à 19h30 au centre communautaire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Au 29 octobre 2021, le rôle d'évaluation imposable est de 35 640 000 \$. Le taux de taxe foncière générale demeurera à 0.80 cents du 100 \$ d'évaluation, même si les coûts pour la gestion des matières résiduelles augmentent de 15.13 \$ la porte.

La taxe pour la voirie demeure à 0.11 \$ cents le 100 \$ d'évaluation et finalement, la taxe de la Sûreté du Québec demeurera à 0.08 \$ cents le 100 \$ d'évaluation

Les plus importantes augmentations sont directement liées au financement des prêts en cours qui n'ont pas été inscrits aux prévisions de 2021

La taxe spéciale aqueduc présentement répartis sur 69 propriétés se verra ajusté à 70 propriétés, pour refléter l'ajout d'une nouvelle construction au 63, rue Principale. Il restera 4 années à ce règlement sur un total de 20 ans.

Pour la taxe spéciale des résidents des chemins privés, le montant était à 644 \$ pour les 2 dernières années; soit 2020 et 2021. Nous avons négocié un nouveau contrat pour les trois (3) prochaines années; soit 2022-23-24 au même prix qu'en 2020. Ayant donc pour résultat, 5 années totales au coût de 644 \$ qui sera intégré au compte de taxes de chacun des résidents construits des secteurs concernés des chemins privés.